

CHINOIS – Deuxième langue – Expression écrite (sous-épreuve n°2)

Le texte qui servait de support à l'épreuve du concours 2012 était un article relatant comment un jeune homme de 15 ans découvre, au moment de s'inscrire dans un établissement d'enseignement technique, qu'il n'est pas enregistré sur les rôles du *hukou*, autrement dit qu'il n'a aucune existence légale, avec toutes les conséquences que cela implique, et la situation kafkaïenne à laquelle il est confronté pour refaire ses papiers.

La première question visait à s'assurer que les candidats avaient bien compris le sens du texte et étaient capable d'en restituer l'essentiel.

La raison pour laquelle le jeune homme découvre cet état de fait à 15 ans seulement est que jusqu'à présent il n'a pas eu besoin de se faire faire une carte d'identité d'une part, et que d'autre part il était apparemment correctement inscrit sur le livret de famille de ses parents. Mais il ne figure pas sur les registres officiels. Il est possible, lui dit-on, que ses données aient été perdues lors de la saisie informatique (ce qui soit dit entre parenthèses pose un autre problème s'il n'y a aucun registre papier). Le voilà donc sans *hukou*, privé d'identité.

Rectifier cette erreur et récupérer son état civil s'avère cauchemardesque, chaque administration concernée campant sur sa position : le commissariat exige un acte de naissance et l'hôpital refuse d'en délivrer un nouveau, la naissance ayant bien été déjà inscrite sur le livret de la famille. C'est pour tenter de sortir de ce blocage que celle-ci a contacté le journal (Bien entendu derrière cette évidente mauvaise volonté bureaucratique se cache certainement la crainte d'une tentative de fraude, soit pour régulariser la situation d'un enfant non déclaré soit pour obtenir un *hukou* des villes plus prisé que le *hukou* des champs...)

La deuxième question invitait les candidats à replacer ce fait divers dans une perspective plus large, celle de l'existence de millions d'« enfants noirs », c'est à dire sans état civil, et à envisager les causes et les conséquences d'un tel phénomène. Il fallait faire attention au passage du terme *heiren* « personne noire », employé dans le texte, à celui de *hei haizi* « enfant noir » dans la question, qui suggérait que l'existence d'un aussi grand nombre de personnes sans aucune existence légale du tout a son origine non pas dans des bugs informatiques, mais bien dans la politique de restriction des naissances, à laquelle s'ajoute le cas un peu différent des migrants, qui eux n'ont pas le bon *hukou* pour s'installer en ville. Tous ces problèmes créent une tension sur le système au point que certains se demandent aujourd'hui s'il ne faudrait pas le supprimer ou en changer. Cela crée des situations intenable dans une société moderne, et ce à grande échelle : pas d'identité, pas d'école, pas de banque, pas de voiture, pas d'achat de domicile etc. pas de mariage non plus, et donc inévitablement trafic de *hukou* ou délinquance. Mais même la condamnation en justice d'individus sans identité officielle pose problème.

Le sujet ne demandait qu'un minimum de connaissances générales sur la Chine et un peu de réflexion. On n'exigeait pas des candidats qu'ils connaissent les débats en cours sur la question, mais simplement l'existence du système du *hukou* et celle des enfants non déclarés, conséquence de la politique de planning familial. On attendait clarté dans l'exposition et correction de la langue. Le texte fournissait évidemment des éléments de vocabulaire sur le sujet, mais il ne s'agissait pas de faire de la paraphrase ou pire encore du recopiage pur et simple. Il était évidemment également totalement inutile de recopier la question, en espérant faire « masse ». Dans l'ensemble les candidats ont respecté les normes de longueur.

Les notes sont allées de 02 à 19, dont un bon quart entre 16 et 19.